



DOSSIER DE CANDIDATURE

Prix « Jeunes pour l'innovation »

2024

AVEC LE SOUTIEN DE :

    

    

**FRANCE
CHIMIE**

Fédération
Gay-Lussac
20 écoles de chimie



REGLEMENT

Préambule

France Chimie et la fédération Gay Lussac s'associent pour décerner un prix à destination des élèves ingénieurs de 2^{ème} et 3^{ème} année mettant à l'honneur des projets contribuant au rayonnement de la chimie au service d'une société durable.

Ce prix tend à valoriser l'originalité des projets et leur contribution en lien avec les enjeux sociétaux que le secteur de la chimie entend relever dans les années à venir.

Par ailleurs, au travers de ce partenariat, France Chimie et la fédération Gay Lussac encouragent les initiatives entrepreneuriales des jeunes générations et valorisent l'excellence académique.

France Chimie est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France. Elle promeut en France une Chimie responsable et créatrice de solutions. Avec 4 000 entreprises en France et 225 000 salariés dans la branche, la Chimie fournit les substances et matériaux indispensables à l'ensemble des secteurs de l'économie.

Plus d'informations sur : www.francechimie.fr

La **Fédération Gay Lussac**, qui existe depuis 1994, est le plus ancien réseau thématique dans le monde des écoles de chimie de France. Elle offre aux 20 écoles qui la constituent une meilleure visibilité et permet de mener des actions concrètes qui apportent un vrai plus à la formation des ingénieurs.

Plus d'informations sur : www.20ecolesdechimie.com/

Article 1 – Participation au prix « Jeunes pour l'innovation »

1.1 – Participants

Peuvent participer au prix « Jeunes pour l'innovation » les étudiants en **2^{ème} et 3^{ème} année de cycle ingénieur** au sein d'une école de la fédération Gay Lussac. Chaque équipe projet candidate devra obligatoirement être constituée **de 2 à 8 élèves**.

La participation au prix est gratuite.

1.2 – Dossier de candidature

Pour participer au prix « Jeunes pour l'innovation », les participants doivent retourner un **dossier de candidature** ne devant pas excéder dix pages au format A4. Le dossier devra comporter la fiche de présentation de l'équipe (voir fiche 1 en annexe) et détailler les objectifs et la mise en œuvre du projet ainsi que les résultats obtenus selon la trame proposée en annexe (fiche 2).

Les finalistes sont convoqués pour une **soutenance orale de 4 minutes**.

1.3 – Date limite de dépôt des dossiers

Les dossiers (fiches 1 et 2) seront à remettre :

- à France Chimie au plus tard le **dimanche 19 mai 2024** par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : communication@francechimie.fr
- au directeur (trice) de votre école

Tout dossier incomplet, ne répondant pas aux modalités prescrites dans le présent règlement et/ou non retourné dans le délai ci-dessous indiqué, sera considéré comme invalide.

Article 2 – Critères d'évaluation

Les membres du jury évalueront les dossiers de candidatures en fonction des 5 critères suivants :

- La contribution du projet aux enjeux sociétaux et de développement durable
- Le degré d'innovation (originalité, contenu scientifique)
- L'appréciation de la réponse aux besoins du monde socio-économique
- Le caractère industrialisable du projet (mise à l'échelle)
- La qualité de présentation du dossier

Chaque projet se verra attribué un score en fonction des points obtenus sur chaque critère.

Le degré de maturité du projet n'est pas un critère déterminant pour l'évaluation des projets, de manière à ne pas favoriser les seuls projets les plus avancés en termes de résultats. En revanche, le jury privilégiera les projets intégrant des démarches expérimentales et/ou des résultats issus de modélisation comparés aux données expérimentales de la littérature.

Le jury se réunira entre le **27 mai 2024 et le 1^{er} juin 2024**, de manière à convoquer avant fin mai les finalistes à leur soutenance orale, le **20 juin 2024**.

Article 3 – Nature des prix décernés

Après 1^{ère} délibération du jury, les participants seront informés avant fin mai par voie électronique s'ils sont retenus parmi les finalistes convoqués le **20 juin 2024**. Après la 2^{ème} délibération du jury, les finalistes seront informés de leur classement définitif.

Les niveaux de récompenses des projets sont déterminés en fonction du rang obtenu.

CLASSEMENT	MONTANT DU PRIX (PAR EQUIPE PROJET)
1 ^{er} prix	10 000 €
2 ^{ème} prix	9 000 €
3 ^{ème} prix	8 000 €
4 ^{ème} au 9 ^{ème} prix	5 000 €
A partir du 10 ^{ème} prix	3 000 €

Le jury décidera du nombre total de prix remis, en fonction du nombre de dossiers reçus et de la qualité intrinsèque de ceux-ci. De la même manière, le jury se réserve la possibilité de remettre un prix coup de cœur et/ou de récompenser les écoles qui se seront le plus investies dans l'initiative (nombre de dossiers présentés, dossiers les plus qualitatifs).

En complément du prix, chaque lauréat bénéficiera d'un **entretien de mentorat** avec l'une des entreprises partenaires (l'après-midi du 20 juin, avant la cérémonie de remise des prix).

Article 4 – Composition du jury

Les prix « Jeunes pour l'innovation » sont décernés par un jury de 10 personnes composé :

- de directeurs de la recherche des partenaires industriels ;

- de directeurs des ressources humaines des partenaires industriels ;
- de représentants de France Chimie.

Cette composition est donnée à titre indicatif et pourra être modifiée en fonction des disponibilités des membres sollicités. France Chimie s'attachera à respecter la parité entre industriels et partenaires.

Le Président de la fédération Gay Lussac pourra désigner un représentant qui assistera aux délibérations du jury.

Article 5 – Propriété intellectuelle

France Chimie et la Fédération Gay-Lussac s'engagent à ce que la propriété intellectuelle des projets des élèves ingénieurs soit respectée, et en particulier pour ceux qui sont développés dans le cadre d'une collaboration avec un industriel.

A cet effet, le Président de la fédération Gay Lussac et la directrice générale de France Chimie s'engagent à vérifier, qu'avant d'étudier les dossiers des étudiants, chacun des membres du jury a bien signé l'accord de confidentialité présenté en Annexe. Il est précisé que les termes de cet accord sont identiques à ceux utilisés pour le jury du Prix Pierre Potier (qui récompense les innovations des industriels de la Chimie pour une société durable).

France Chimie et la Fédération Gay-Lussac s'engagent par ailleurs à ne pas diffuser les informations ou résultats contenus dans les dossiers de candidature sans le consentement des candidats.



FICHE 1

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Titre du projet : _____

Participant(s) :

Nom, Prénom : _____

Nom, Prénom : _____

Nom, Prénom : _____

Nom, Prénom : _____

Nom, Prénom : _____

Contact de l'équipe participante :

Nom, Prénom : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Nom de l'Ecole : _____

Adresse : _____

Contact Ecole :

Mail : _____

Téléphone : _____



FICHE 2

TRAME DE DESCRIPTION DU PROJET

Présentation de l'équipe projet (votre profil, votre parcours...)

Le contexte et les objectifs du projet

- ✓ *Qu'est-ce qui a motivé votre projet ? Sa génèse ?*
- ✓ *En quoi votre projet contribue t'il aux enjeux sociétaux et de développement durable ?*
- ✓ *Quelle est son originalité (caractère innovant, contenu scientifique) ?*
- ✓ *En quoi votre projet répond-il aux besoins du monde socio-économique ?*

La mise en œuvre du projet

- ✓ *Quelles ont été les étapes ? Quelle a été la durée du projet ?*
- ✓ *Quelles ont été les éventuelles difficultés rencontrées ?*
- ✓ *Quels moyens ont été mis en œuvre pour les surmonter ?*

Les résultats obtenus

- ✓ *Quels résultats avez-vous obtenu ?*
- ✓ *Ce projet est-il reproductible à grande échelle ?*
- ✓ *Comment avez-vous valorisé votre projet ? ou envisagez vous de le faire à court terme ?*

Annexe : Accord de confidentialité signé par chaque membre du jury

Je, soussigné(e) :

NOM : _____ **Prénom** : _____

Adresse personnelle : _____

désigné(e) membre du Jury du Prix « Innovation durable » Edition 2024 (ci-après dénommé le « Prix »), prix scientifique et technologique pour l'innovation en chimie en faveur du développement durable, dont les cofondateurs et organisateurs sont la fédération Gay Lussac et France Chimie, avec le soutien de dix industriels partenaires (Arkema, Adisseo, BASF, Elkem, ExxonMobil, KemOne, Minakem, Sequens, Solvay, Weylchem).

m'engage à :

1. Considérer comme confidentielles toutes les informations, données, documents de toute nature (ci-après dénommés les « Informations Confidentielles ») qui me sont ou seront communiqués ou portés à ma connaissance, de façon directe ou indirecte, par écrit, par oral ou par tout autre moyen ou support, en ma qualité de membre du Jury pour l'attribution des trophées du Prix ;

Les Informations Confidentielles sont, sans que cette liste soit limitative, les informations techniques, fonctionnelles, économiques, commerciales, stratégiques, financières, de savoir-faire, ainsi que les informations et données contenues dans les dossiers de candidature et leurs pièces jointes ;

2. À prendre toutes les dispositions pour garder strictement confidentielles toutes les Informations Confidentielles, à ne pas divulguer et à ne pas utiliser ces Informations pour mon compte et/ou pour le compte de tiers, à une autre fin quelconque que celle tenant à ma qualité de membre du Jury du Prix, et de quelque manière que ce soit, sans autorisation préalable et spécifique des titulaires de ces Informations ;

3. À garder confidentiels les codes d'accès qui me seront fournis aux fins d'accéder aux dossiers de candidature et leurs pièces jointes ;

4. À détruire tous les documents et supports sur lesquels figurent les Informations Confidentielles, ou réalisés à partir d'Informations Confidentielles, et m'engage à ne pas en conserver de copie, sous quelle que forme que ce soit ;

5. À m'interdire de faire valoir un droit de propriété ou un privilège quelconque sur l'utilisation des Informations Confidentielles, tout usage de celles-ci devra donc faire l'objet d'une autorisation spécifique des titulaires des Informations concernées ;

J'ai bien noté qu'à défaut de respecter l'ensemble de ces obligations relatives à la protection et à l'utilisation des Informations Confidentielles, et/ou en cas de divulgation volontaire ou involontaire de toute Information Confidentielle, je serai responsable de tout préjudice subi par les organisateurs ou les titulaires des Informations Confidentielles concernées.

Le présent Engagement est soumis au droit français.

Le présent Engagement prend effet à compter de sa signature et se poursuivra pour une durée de dix (10) ans.

Fait en deux (2) exemplaires originaux, à _____, le _____

Signature :